

DEPARTEMENT DE  
HAUTE-SAVOIE  
-----  
Arrondissement  
de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
USSES ET RHONE

Séance du 26 Septembre 2017

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 37 Présents : 30 Absents : 2 Pouvoirs : 5 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 306/2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le <b>26 Septembre à vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul COTTERLAZ-RANNARD</p> <p><b>Date de convocation :</b> 20 septembre 2017</p> <p><b>Présents :</b> Mmes Christine VIONNET, Paulette LENORMAND, Anne-Marie BAILLEUL, Corinne GUISEPPIN, Mylène DUCLOS, Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Carine LAVAL, Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul COTTERLAZ-RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLETT, Bernard CHASSOT, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Mme Estelita LACHENAL donne son pouvoir à M. Joseph TRAVAIL, Mrs Michel BOTTERI donne son pouvoir à Mme Corinne GUISEPPIN, Alain LAMBERT donne son pouvoir à M. Emmanuel GEORGES, Guy PERRET donne son pouvoir à M. Gilles PILLOUX, Alain CHAMOSSET donne son pouvoir à M. Patrick FALCOZ.</p> <p><b>Absents excusés :</b> Mrs Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX</p> <p>M. Gilles PILLOUX est désigné secrétaire de séance</p>
---	---

**OBJET :** Demande de subvention au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse pour la réalisation d'une étude diagnostic des réseaux d'eaux usées des communes de la CCUR servant pour l'étude du schéma directeur et du zonage d'assainissement

Suite à la fusion des trois Communautés de Communes, il est souhaitable de faire le diagnostic des réseaux et des installations d'assainissement des eaux usées sur le territoire de la CCUR. Cette tâche est réalisée dans l'objectif d'avoir une meilleure connaissance du réseau permettant d'améliorer sa gestion.

Ces études permettront de faire un schéma directeur des eaux usées aboutissant à la programmation pluriannuelle des travaux mais également au zonage (SPAC et SPANC) sur l'ensemble du territoire de la CCUR. Ces documents serviront comme annexe sanitaire au document urbanisme.

Afin de pouvoir mener à bien ces études, il est souhaitable de mettre en place une Maîtrise d'œuvre mission complète pour l'élaboration de ces diagnostics, du schéma directeur et du zonage. Le coût provisoire de l'étude globale est de 150 000€HT.

**Avant- projet aura un montage financier avec un montant des aides des différents partenaires**

	%	€ HT
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>150 000.00</b>
<b>MONTANT AIDE AGENCE DE L'EAU RMC</b>	<b>50</b>	<b>75 000.00</b>
<b>MONTANT AIDE CG 74</b>	<b>25</b>	<b>37 500.00</b>
<b>MONTANT CCPS</b>	<b>25</b>	<b>37 500.00</b>

La consultation sera faite par voie d'appel d'offre adaptée.

Lors du vote du budget annexe 2017 « assainissement collectif » les montants nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **DONNE** un avis favorable au lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre par procédure adaptée afin de réaliser une étude diagnostic, ainsi que le schéma directeur et zonage des eaux usées de la CCUR
- **SOLICITE** une aide financière auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse,
- **AUTORISE** le Conseil Départemental, en sa qualité de guichet unique, à percevoir et reverser les aides de l'Agence, pour le compte de la collectivité.

Pour extrait conforme,  
**Le Président,**  
**Paul COTTERLAZ-RANNARD**



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.